



Agréé Association Nationale de la Jeunesse et d'Éducation Populaire
Association à statut consultatif ECOSOC à l'ONU
9 rue Dulcie September - 93400 Saint-Ouen
Tél. 01 40 12 09 12 - Courriel : national@mvtpeix.org
www.mvtpeix.org

DÉCLARATION DU MOUVEMENT DE LA PAIX

La diplomatie française se doit d'être cohérente : en Palestine, comme en Ukraine, une paix juste et durable passe par le respect du droit et des valeurs démocratiques fondamentales

La situation dans les territoires occupés de Cisjordanie est gravissime et la région est en train de s'embraser. Si l'année 2022 a été la plus meurtrière pour les Palestiniens, le début de l'année 2023 s'annonce encore plus meurtrier. Ainsi depuis le début de l'année 2023, 61 palestiniens ont été tués, et 9 israéliens (1). Le 22 février 2023 une nouvelle attaque des forces militaires de l'occupation israélienne dans la ville palestinienne de Naplouse a fait au moins onze morts et 102 blessés dont 7 graves. C'est l'attaque israélienne la plus meurtrière depuis 2005. Depuis, les 26 et 27 février des centaines de colons israéliens sous l'œil bienveillant de l'armée israélienne ont mis à feu et à sang le village palestinien d'Hawara. Les colons israéliens entendaient faire subir une « punition collective » aux populations palestiniennes après la mort de deux Israéliens dans une attaque par balles (2), acte regrettable et condamnable.

Cette situation est largement imputable à la politique du gouvernement israélien de B. Netanyahu, à la tête d'une coalition d'extrême droite qui favorise l'escalade de la violence chez les colons. Par cette escalade, le pouvoir israélien cherche à resserrer derrière lui une population qui refuse massivement, à travers d'énormes mobilisations populaires en Israël, le passage en force de la majorité d'extrême droite à la Knesset et sa volonté d'instaurer un régime autoritaire (3). Une chose apparaît avec de plus en plus d'évidence : le régime d'oppression systématique et d'apartheid du peuple palestinien est tout simplement l'objectif de gouvernement.

L'ONU s'en est ému par la voix de son Secrétaire général, d'autres Etats ont protesté mais le gouvernement israélien poursuit inlassablement son œuvre destructrice. Mais qu'est-ce au regard des myriades d'actes et décisions posés -à juste titre- contre l'agression russe en Ukraine ?

Cette pente mortifère, plus que dangereuse, est depuis longtemps critiquée par nombre d'associations dont le Mouvement de la Paix. Ce dernier dénonce avec force les violences commises et souhaite exprimer et dire toute sa solidarité à la population palestinienne ainsi qu'à celles et ceux, qui en Israël luttent pour les droits fondamentaux du peuple palestinien et le respect des valeurs démocratiques pour tous.

La diplomatie française se doit d'être cohérente : en Palestine, comme en Ukraine, une paix juste et durable passe par le respect des résolutions de l'ONU et des valeurs démocratiques fondamentales !

Le Mouvement de la Paix appelle le gouvernement français à mettre fin à l'impunité du pouvoir israélien en ouvrant les yeux, comme il sait le faire ailleurs, et l'enjoint de passer aux actes, non en accueillant M. Netanyahu, mais en portant haut et fort les valeurs et principes des Nations Unies, ce qu'elle fait, et d'autres avec la France, dans le cas de la guerre en Ukraine.

Le « deux poids deux mesures » doit cesser ici et partout pour redonner aux valeurs de paix, de sécurité internationale et de dignité humaine un sens qui puisse guider les actions de nos gouvernants. Ce terrorisme d'État doit être stoppé par une condamnation unanime des instances internationales avec autre chose que de simples déclarations de « regrets » ou de « consternations ». La suspension des aides financières et militaires dont bénéficie l'État d'Israël de la part des États-Unis et de l'Union européenne doit s'imposer ainsi que la suspension de l'Accord d'Association UE/Israël

dont Israël viole les clauses tous les jours. La protection du peuple palestinien, sous occupation militaire, doit être garantie.

La reconnaissance de l'État palestinien par le président de la République, conformément à la résolution de 2387 de l'Assemblée nationale en date du 2 décembre 2014 serait un geste symbolique et politique fort pour le peuple palestinien et pour les forces de paix agissante en Israël.

Le Mouvement de la Paix appelle à la paix partout, pour toutes et tous, dans la justice et le respect des valeurs universelles, ce sont les seules boussoles de l'humanité en Palestine comme ailleurs.

Le Mouvement de la Paix appelle ses comités à s'exprimer et à agir en ce sens partout en France.

(1) Sources AFP et Vatican news

(2) Le monde/AFP 27/02/2023

(3) En effet, Israël n'ayant pas de constitution, à travers la remise en cause des pouvoirs de contrôle de la Cour suprême, l'extrême droite israélienne entend fait basculer le régime israélien vers un régime autoritaire donnant tous les pouvoirs à l'exécutif aux ordres d'une majorité d'extrême droite.

A Paris, le 1er mars 2023

Le Mouvement de la Paix